

TRÉMEHEUC

n°65 - avril 2021

Budget Primitif 2021

Rappel du compte de gestion et du compte administratif 2020 :

	Fonctionnement	Investissement
Résultats de l'exercice 2020	56021,44 €	180871,16 €
Résultats de clôture 2020	115751,62 €	388285,91 €

Vote des taux d'imposition 2021 :

Les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Vote du budget primitif 2021 :

Sur le résultat de clôture 2020 en fonctionnement, 65000 € sont prélevés et affectés à la section d'investissement pour couvrir les besoins en travaux mais aussi les emprunts en 2021. Les travaux budgétisés concernent principalement la voirie, la sécurité incendie et le projet de mise en accessibilité-restructuration de la mairie.

Coordonnées

✉ 4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au mercredi :
de 10h00 à 12h30
et de 14h00 à 16h30

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	DEPENSES	BP 2021
011	Charges à caractère général	54050,00
012	Charges de personnel	80250,00
65	Autres charges de gestion courante	49800,00
66	Charges financières	5885,23
67	Charges exceptionnelles	1000,00
022	Dépenses imprévues	2000,00
023	Virement à la section d'investiss	65953,01
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	2630,00
	TOTAL	261568,24

Chapitres	RECETTES	BP 2021
70	Produits des services et du domaine	1800,00
73	Impôts et taxes	124877,84
74	Dotations et participations	70536,00
75	Autres produits de gestion courante	11870,00
76	Produits financiers	3,00
77	Produits exceptionnels	1000,00
013	Atténuation de charges	729,78
002	Excédent antérieur reporté	50751,62
	TOTAL	261568,24

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	DEPENSES	BP 2021
16	Remboursement d'emprunts et dettes	33172,20
204	Subventions d'équipement versées	17687,00
21	Immobilisations corporelles	103000,00
23	Immobilisations en cours	540210,72
	TOTAL	694069,92

Chapitres	RECETTES	BP 2021
10	Apports, dotations et réserves	71201,00
13	Subventions d'équipement	165000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1000,00
021	Virement de la section de fonctionn	65953,01
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	2630,00
001	Excédent antérieur reporté	388285,91
	TOTAL	694069,92

Délibérations du vendredi 9 avril 2021

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLUi)

La Communauté de Communes Bretagne Romantique a engagé l'élaboration du PLUi par délibération du 31 mai 2018. Au regard des premiers éléments du diagnostic, et à l'issue des premiers travaux menés avec les élus du comité de pilotage, les principales orientations du PADD se dessinent.

Ce document de référence exprime les stratégies et les choix d'aménagement. Il est garant de la cohérence intercommunale à long terme. Il définit notamment les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il fixe aussi les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Conformément à l'article L153-12 du code de l'urbanisme, un débat sur les orientations générales du PADD doit avoir lieu au sein de chaque conseil municipal et au sein du Conseil Communautaire de la Bretagne Romantique. Le débat sur le PADD doit permettre à l'ensemble des élus de prendre connaissance et d'échanger sur les orientations générales proposées pour le nouveau projet de territoire. Le débat qui sera tenu au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bretagne Romantique sera la synthèse des débats communaux et permettra d'améliorer et/ou préciser les orientations générales du PADD.

Les élus de Trémeheuc ont débattu sur le projet lors de la séance du 9 avril 2021. Les termes du débat ont été reportés en annexe de la délibération et sont affichés à la mairie.

BIEN VIVRE EN BRETAGNE ROMANTIQUE (BVBR)

Marché ambulant

Le Marché ambulant est une initiative citoyenne et bénévole qui a été initiée lors du premier confinement en 2020. Les producteurs locaux avaient besoin d'écouler leurs produits suite à la fermeture des cantines et restaurants. Le Marché ambulant a donc été lancé de manière « artisanale » pour développer des distributions alimentaires en lien avec les producteurs et les habitants du territoire de la Bretagne Romantique.

Très vite plébiscité par les habitants, le marché devait continuer de manière plus officielle. Les débuts étaient prévus pour décembre mais le second confinement de novembre est venu précipiter les choses.

En un temps record de sept jours, ont été créés et mobilisés tous les outils et toutes les ressources nécessaires pour lancer le marché sur cette nouvelle période de confinement : un site internet pour le passage des commandes, une plateforme de paiement, plateforme de tri et préparation des commandes, un camion pour la livraison....

Aujourd'hui, le Marché ambulant, c'est : 200 adhérents, 30 producteurs (produits laitiers, épicerie, viandes, fruits et légumes, plats préparés, fruits de mer...), une tournée par semaine le samedi matin, dix points de livraison sur le territoire de la Bretagne Romantique (5 en semaine A, 5 en semaine B).

- Vous voulez en savoir plus sur le Marché ambulant (modalités de commandes, jours de livraison...), passer votre première commande ? :

<https://www.bvbr.org/marche-ambulant/>

- Ou simplement en savoir plus sur l'association BVBR ? :

<https://www.bvbr.org/>

- Ou encore rejoindre l'équipe de bénévoles du Marché ambulant ? :

contact@bvbr.org

SMICTOM

Collecte des ordures ménagères

mercredis 21 et 28 avril

mercredis 5, 12 et 19 mai

Collecte des sacs jaunes

lundis 3, 17 et 31 mai

lundi 14 juin